

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2014

---

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AE27

présenté par

M. Noguès, rapporteur pour avis au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

-----

### ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 4, après la première occurrence du mot :

" internationale ",

insérer les mots :

" respecte et ".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.